

**PROCES VERBAL du CONSEIL D'ÉCOLE**  
**du 4 Novembre 2016 de l'ÉCOLE PUBLIQUE DE VASSELAY**

**Début de séance : 18h00**

*Présents* : Inès CERON (Directrice), Isabelle OUDART, Céline ANDRIEUX, Aline BERTHOME, Nicolas ERTEL et David CHEINET (Les enseignants), Mme FAUCARD (Adjointe au Maire rattachée à l'école), Mesdames MARGUERITAT, FORRIERE, GARCIA, CHAMAILLARD, TCHA, BONNICI et Messieurs CHAMAILLARD et SA (représentants de parents d'élèves élus)

*Absences excusées* : M. SENEÉ (Inspecteur de l'Éducation Nationale de circonscription), M. AUDEBERT (Maire de Vasselay), Mme ANDRIEUX Céline (enseignante), Mme CHAUVET Lydie (décharge de direction de Mme CERON) et la DDEN (en attente d'affectation)

Nomination d'une secrétaire de séance : Mme FORRIERE

**1. Équipe pédagogique, effectifs et organisation**

Depuis la rentrée de septembre, l'effectif de l'école est de 124 élèves (soit une hausse de 9 élèves par rapport à la rentrée précédente). Nous comptons 88 familles. La répartition pédagogique est la suivante :

- **19 élèves en petite-section et 8 en moyenne section (les plus jeunes de 2012), soit 27 élèves** dans la classe de Mme Inès CERON. Lydie CHAUVET intervient le jeudi en tant que décharge de direction. Aucune inscription d'enfants nés en 2014 s'effectuera en janvier 2017. Nouvelle EVS attachée à la Direction en attente de recrutement pour remplacer Mme Geneviève LECOINTE .

Cécile THOMAS intervient tous les matins de 10h45 à 11h45 pour aider dans la classe en plus de Line SMEYERS, l'ATSEM.

- **10 élèves en moyenne section et 17 en grande section** dans la classe de Mmes ANDRIEUX Céline et BERTHOME Aline. Ces deux enseignantes sont à mi-temps : Mme ANDRIEUX intervient le lundi, le mardi et 2 mercredis sur 3 ; Mme BERTHOME : le jeudi, le vendredi et 1 mercredi sur 3.

De plus, deux AVS sont rattachés à cette classe pour deux enfants.

**A noter le décloisonnement** : comme les enfants de petite-section sont à la sieste l'après midi, Mme CERON récupère tous les MS dans sa classe et 1 GS (soit 19 élèves + les petits qui se réveillent)

- **Les 21 élèves de CP** dans la classe de M ERTEL.
- **Les CE1(13)-CE2(12) soit 25 élèves** dans la classe de Mme OUDART.
- **Les CM1 (12) et les CM2 (12) soit 24 élèves** dans la classe de M. CHEINET.

**2. Actions inscrites au Projet d'École 2016 / 2019**

**PRESENTATION DES ACTIONS POUR LE NOUVEAU PROJET D'ÉCOLE :**

**Nous nous sommes appuyés sur 4 axes prioritaires imposés par l'Institution :**

- Améliorer les résultats des élèves
- Répondre à la difficulté scolaire et aux besoins particuliers
- Assurer les parcours citoyens, culturels, artistiques et sportifs
- Conforter une école bienveillante et exigeante

Dans chacun de ses axes, nous avons trouvé des actions avec leurs objectifs.

**Concernant l'axe 1 :**

- Travail spécifique de l'inférence et de l'implicite pour améliorer la compréhension fine, pour les 3 cycles. Et ce toute l'année, utilisation de « Compréhension – La Cigale » : Cycle 1 ; Utilisation du fichier Compréhension CP La Cigale : Cycle 2 , CP ; Utilisation de Lectorino-Lectorinette : CE1/CE2 ; Utilisation de Lector- Lectrix : CM1/CM2.
- La communication pour développer la pratique de l'oral avec l'aide des TICE, pour tous les niveaux, sur toute

l'année : argumentation (conseils d'enfants) : Cycles 2 et 3 ; raconter des histoires, inventer : Cycles 1, 2 et 3 ; décrire des images : Cycle 1 ; articuler et mettre le ton (théâtre, poésies, lecture oralisée d'albums, photorécits...) : Cycles 1, 2 et 3

### **Concernant l'axe 2 :**

- APC /TICE/Mathématiques pour Respecter au mieux les apprentissages des élèves en difficulté ; pour le cycle 1 (MS/GS) ; se déroulera sur une période . Utilisation du logiciel ZOOM- Jocatop-travail sur les compétences attendues en TICE :savoir allumer/éteindre un ordinateur et savoir manier la souris . Jeux pour améliorer les compétences en numération et pour améliorer les compétences en structuration de l'espace.
- Manipulation du petit matériel pour accentuer l'utilisation du matériel dans les différents domaines d'apprentissage avec comme effet attendu une meilleure compréhension de concepts abstraits, cycles 2 et 3 (CP à CM2), sur toute l'année. **Maths** : manipulation de bouliers, boîtes jetons pour mieux appréhender la numération de position . **Français** : manipulation d'étiquettes-mots (en grammaire et conjugaison) afin de matérialiser la nature et la fonction des mots pour mettre en évidence les différents accords.
- Plans de travail pour développer l'autonomie et permettre aux élèves d'apprendre et de travailler à leur rythme. Pour les CM1/CM2 sur toute l'année. Chaque enfant se voit donner un certain nombre d'exercices dans les différents domaines du français et des mathématiques qu'il fait à son rythme, puis, qui sont corrigés au fur et à mesure par le maître.

### **Concernant l'axe 3 :**

- Peindre à la manière de ... diffusée sur le blog pour avoir une culture en arts visuels. Concernent les élèves de PS à CE2. Sur toute l'année. Avec pour effets attendus: Savoir reconnaître des œuvres et artistes vus en classe et donner envie de visiter des lieux culturels. Analyse des œuvres, présentation des œuvres et artistes ; Choix des techniques ; Exposition temporaire dans l'école des œuvres réalisées par les élèves ; œuvres postées sur le blog de l'école ; visites de musées sur Bourges.

#### ***Première œuvre étudiée : Nuit étoilée de Van Gogh***

- Classe de découverte dans un milieu montagnard pour les CM1/CM2 à ALEVARD (Isère) du 18 au 25 mars 2017

### **Concernant l'axe 4 :**

- Cahier de chants, poésies... en version numérique pour Permettre aux familles de partager les activités de leurs enfants, sur toute l'année et tous les niveaux de classe. Apprentissage du chant, comptine, poésie...en classe ; enregistrement sur le blog de l'école du chant ou autre ; écoute et réinvestissement à la maison.

***Le cahier de vie de la classe de Mme CERON (PS/MS et MS) est en ligne sur le blog depuis mi septembre.***

- Les débats sur des dilemmes moraux pour savoir argumenter et prendre en compte l'argumentation d'autrui ; sur toute l'année. Du CP au CM2 . L'enseignant propose un dilemme. Chaque enfant se positionne individuellement. Constitution de groupes en vue d'une argumentation. Possibilité de changer son positionnement.

### **En plus des actions inscrites au Projet d'école, nous reconduisons les actions des années précédentes :**

- la Culture Littéraire : pour les cycles 1, 2 et 3. Cette action a pour objectif premier de donner aux enfants le goût de lire grâce à diverses actions menées par différents auteurs : lecture d'albums de littérature de jeunesse et contes traditionnels en classe, fréquentation très régulière de la bibliothèque municipale (une fois tous les 15 jours), les CP lisent aux MS/GS de manière hebdomadaire, le vendredi en début d'après-midi, (quand les CP sauront lire).
- Les CE1, CE2, CM1 et CM2 viennent présenter un album ou un conte à toute l'école le vendredi matin après la récréation, avant chaque vacances. D'ailleurs le vendredi d'avant les vacances de Toussaint, un CP a lu un album ; les grands sont revenus le lundi et mardi en début d'après-midi pour finir leur lecture.
- Trois grands-mères, Mme TROUVE, Mme CHASTAGNIER et Mme RABASTE viennent lire aux maternelles (PS/MS) toutes les semaines (le mardi matin).
- De 10h10 à 10h15 (mardi, jeudi et vendredi), les CE1 vont faire lire les syllabes aux CP (système de tutorat) sur les 4 premières périodes. De plus, il y a toujours la même correspondance scolaire CP avec une classe de CP de Vierzon
- Les CE1/CE2 participent au prix des Incorruptibles (comité de lecteurs) comme l'an passé. Les livres sont arrivés à l'école.

- **Les Activités Pédagogiques Complémentaires** : Elles ne recouvrent pas exactement les mêmes objectifs suivant qu'elles s'adressent aux maternelles ou aux élèves de l'élémentaire. Elles se substituent aux heures de soutien qui avaient été mises en place depuis quelques années et en modifient quelque peu la portée.

Pour les maternelles, elles se déclinent sous trois aspects :

- des activités de renforcement de la langue orale et écrite ;
- des activités de jeux symboliques ou à règles ;
- des activités en lien avec le projet d'école.

Pour l'élémentaire : trois aspects différents également :

- une aide aux apprentissages (s'apparentant à du soutien) uniquement pour les maths et le français. Pas plus de 6 enfants.
- une aide au travail personnel (aide méthodologique ; à ne pas confondre avec de l'aide aux devoirs) ; pas plus de 6 enfants.
- des activités en lien avec le projet d'école : ces activités pourront être proposées à au moins 6 élèves et au maximum une moitié de classe.

**Ces APC ont commencé avant les vacances de Toussaint pendant 1 heure (16h00-17h00), le lundi et le jeudi.**

- Dans le cadre de ces APC, les professeurs pourront donc proposer aux élèves une ou plusieurs de ces trois activités. Comme pour le soutien, l'acceptation des propositions (qui pourront évoluer au cours de l'année) est à la discrétion des familles, cependant, si les parents donnent leur accord, il est évident qu'il y aura un suivi des présences et qu'il sera bienvenu de prévenir en cas d'impossibilité ponctuelle.
- **Le projet Théâtre** : il est maintenu et envisagé pour les 2 classes : classes de Messieurs Ertel et Cheinet. Les 2 pièces de théâtre auront lieu la semaine avant le spectacle de fin d'année à la salle des fêtes de Vasselay

### **3. Bilan de la Coopérative Scolaire**

Au 4 Novembre 2016, le solde est de : 3217 € À noter, cette année, une participation à 92 % des familles à la coopérative scolaire ( ce qui correspond à 1350 € de dons). Subvention AAEP de 1500 € pour les transports scolaires pour diverses sorties.

### **4. Manifestations et sorties pour l'année scolaire 2016-2017**

Comme chaque année, nous sommes désireux d'emmener les élèves de chacune des classes voir des spectacles par le biais d'associations comme la FOL (Fondation des Œuvres Laïques) et/ou les JMF (Jeunesses Musicales de France).

Les PS et MS de Mme Ceron sont allés découvrir un verger, cueillir des pommes avec dégustation puis promenade en forêt pour récolte de trésors le lundi 10 octobre au matin (Bois Meillet, Vasselay chez M. Lachaume) Transport financé par la Coopérative Scolaire : 86 €

Les CE1 et CE2 ont transformé la bibliothèque en ruche en fabriquant des abeilles, reines le 12 octobre 2016 et ont assisté à un spectacle sur ce thème avec distribution à la fin du spectacle : bonbons miel, pain d'épices, couronnes, et graines à planter au printemps . Merci aux bénévoles et à Annick TROUVE.

Les PS/MS/GS sont inscrits pour un spectacle FOL « La Berceuse » le 8 décembre 2016 au matin à la salle des fêtes de Saint Martin d'Auxigny (spectacle : 3,60€/enfant = 270 € et 90 € de transport = 360 € financé par la coopérative scolaire)

Les PS,MS, GS et CP sont inscrits pour « Le loup sentimental » : concert pédagogique le 9 mars 2017 à 10h à la salle des fêtes de Vasselay . A titre informatif : 5€/enfant soit 335€ le spectacle financé par la Coopérative Scolaire.

Les CP, CE1 et CE2 sont inscrits pour un spectacle FOL «Chapeau Charlot » le 26 avril 2017 au matin à la salle des fêtes de Menetou Salon (spectacle : 3,60€/enfant = 165,60 € et 90 € de transport = 255,60 € financé par la coopérative scolaire)

Les CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 sont inscrits pour «L'école des petits Robert » : spectacle JMF (pas de date ni de lieu pour le moment)

Les CM1/CM2 sont inscrits pour «Entourloupes » spectacle FOL le 16 mai 2017 à la salle des fêtes de Saint Martin d'Auxigny (86,4 € d'entrées et 90 € de transport (176,4 €) sortie financée par la coopérative scolaire)

Tous les élèves de l'école assisteront au spectacle DUVAL (thème : l'eau) le 9 mai 2017 à la salle des fêtes de Vasselay (5€ par enfant soit 620 € ; spectacle financé par la coopérative scolaire)

Pour les classes de CP, CE1, et CE2 comme chaque année, ils iront à une exposition consacrée à un domaine scientifique, cette année elle s'intitule : « Où sont passés les déchets ? » en mai. (sortie à 260€ financée par la coopérative scolaire) . Les CP remplacent les CM1/CM2

Pour finir, les CM1 et CM2 partiront en classe de neige : du 18 au 25 mars 2017 à Alevard en Isère

Les CP ont le projet de rencontrer leurs correspondants de Vierzon : ils viendront à l'école en mars/avril 2017 et nous irons dans leur école en mai.

Cette liste est non exhaustive, d'autres sorties pourraient se rajouter au cours de l'année.

En sorties régulières, nous retrouvons :

- **La piscine** pour les trois classes de l'élémentaire: à Saint Doulchard : du CP au CM2 tous les mercredis de 10h30 à 11h. CP : 1<sup>er</sup> trimestre du 14/09/16 au 02/12/16 ; CE1/CE2 : 2<sup>ème</sup> trimestre du 05/12/16 au 10/03/17 et CM1/CM2 : 3<sup>ème</sup> trimestre du 13/03/17 au 14/06/17
- **Le gymnase « Cathy Melain »** à St Martin d'Auxigny : 2d trimestre , de janvier à avril 2017, les jeudis matin pour les 2 classes (CE1/CE2 et CM1/CM2) de 09h45 (départ école) à 11h15 (départ gymnase).
- **Bibliothèque municipale** : 1 mercredi sur deux le matin pour toutes les classes depuis le 7 septembre.
- **Triathlon et base-ball (rencontre inter-écoles)** pour la classe de CM1/CM2 : en juin. Si le budget coopérative le permet.

Rappel : **spectacle de fin d'année le dimanche 25 juin 2017 au matin à la salle des fêtes de Vasselay.**

*Par ailleurs, le financement de ces spectacles et des transports ne pourra se faire que si les caisses de la coopérative nous le permettent, mais d'ores et déjà, nous remercions l'association des Amis de l'école publique qui nous ont donné encore cette année 1500 € pour financer les transports (soit 300 € par classe).*

## **5. Le règlement intérieur :**

Le règlement intérieur de l'école s'appuie sur le règlement intérieur départemental. Je tiens à rappeler aux parents de **bien respecter les horaires de classe** et je rappelle également qu'il serait profitable pour tous les utilisateurs du parking de l'école que chacun pense à se garer de manière à ne provoquer aucun blocage aux heures d'affluence d'autant qu'en cas de problème, l'intervention des secours en serait grandement facilitée et pour respecter les consignes de sécurité du plan vigipirate renforcé dans lequel nous sommes.

Approbation du règlement par l'assemblée.

→ Ce dernier circulera dans les familles après le Conseil d'Ecole.

## **6. Le premier exercice d'évacuation et PPMS Attentat/Intrusion**

### ***L'exercice d'évacuation :***

côté maternelle, il a eu lieu le 16 09 2016 à 9h30 Les enfants ont bien réagi dans l'ensemble, les explications ont été données juste avant l'exercice. Les enfants sont sortis par la porte d'entrée (PS/MS) et par l'issue de secours (MS/GS).

En ce qui concerne le côté élémentaire, exercice effectué, le 29/09/2016 à 14h25, (alarme en panne le 16 septembre donc exercice repoussé). Rappel des consignes au cours de l'exercice (se ranger et se placer derrière la ligne

rouge). Bon comportement des élèves, pas de bousculade.

#### **Le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) Attentat/ Intrusion :**

A été effectué le 14 octobre 2016 à 9h30. Scénario : intrusion porte entrée maternelle. Déclenchement du signal d'alerte par la directrice : mégaphone (3 cycles d'alerte (son montant et descendant) ; chaque cycle dure 1 minute et 41 secondes ; un silence de 5 secondes sépare chacun des 3 cycles). Vu que la sirène n'est pas audible par tous, la directrice a appelé sur téléphone fixe le bâtiment élémentaire pour signaler l'intrusion. Dans toutes les classes, les portes ont été fermées à clé, volets roulant fermés, lumières éteintes, stores baissés, téléphones portables en silencieux... et les élèves se sont bien évidemment cachés.

**Classe 1** : élèves cachés dans la classe et très silencieux pendant 8 minutes

**Classe 2** : élèves cachés et allongés au sol entre chaises et tables (provoquant un peu de bruit) ; directrice est allée les voir et a donné le signal de fin d'exercice au bout de 10 minutes

**Classe 4** : élèves cachés dans la mezzanine et découvert par la directrice au bout de 15 minutes de silence.

**Classe 3 et 5** : élèves cachés dans la salle d'archive au 1er étage du bâtiment élémentaire (découvert par la directrice au bout de 17 minutes de silence)

#### **7. Absentéisme**

Taux d'absentéisme par classe :

Classe PS/MS : Septembre : 18,1 % ; Octobre : 21,6 % (moyenne de 12 enfants de PS sur 19 présents l'après-midi et mis à la sieste)

Classe MS/GS : Septembre : 6,7% ; Octobre : 4,5%

Classe CP : Septembre : 1,07% ; Octobre : 4,76%

Classe CE1/ CE2 : Septembre : 1,3% ; Octobre : 2,43 %

Classe CM1/CM2 : Septembre : 1,04% ; Octobre : 1,8%

#### **8. Remerciements :**

Nous remercions l'équipe municipale et la CCTV pour les transports au gymnase et à la piscine pour cette année scolaire. De plus, nous remercions la commune pour tous les travaux effectués durant l'été (nouveaux radiateurs, nouvelles fenêtres et portes côté maternelle), le changement des photocopieurs, l'achat d'un vidéoprojecteur, d'un mégaphone, d'une plastifieuse A3 et l'achat de 2 vélos/ trotinettes (1 côté maternelle et un pour les CP). Merci également pour la réparation du four, la pose de la baguette d'angle (classe Mme Oudart), le grand meuble installé dans la classe de M. Ertel, la pose du liège dans la classe de Mme Ceron, la réparation du portail côté élémentaire et la réparation de la lumière classe 2.

#### **9. Les besoins de l'école :**

L'équipe enseignante demande à la municipalité :

- prise de médicaments (avec ordonnance fournie par les parents) à la cantine.
- Remettre les drapeaux
- Ménage : comment s'organise t-il ? Appel à la candidature en décembre
- Crochets pour cartes (classe 4)
- classes mises en réseau et équipées d'ordinateur et d'imprimante
- lumière extérieure (côté élémentaire) ne fonctionne plus
- téléphone classe 4 dysfonctionne

- Demande effectuée lors des précédents conseils :

- *refaire les peintures (murs et plinthes) dans la classe Mme Ceron, sas d'entrée et salle de motricité (peinture arrachée dans l'entrée de porte côté sanitaires)*

#### **10. Questions diverses :**

##### **❖ 1/A quand un vrai carnaval avec de vrais costumes?**

Cette question a déjà fait l'objet d'une réponse lors de précédents conseils d'école.

Le carnaval est une action pédagogique qui comprend la création des masques et costumes, et le défilé. Cette action est

revendiquée comme telle par l'équipe enseignante au nom de l'égalité des chances.

❖ **2/ Serait-il possible que le défilé du carnaval soit plus vivant, avec des instruments de musique par exemple?**

Cela a déjà été fait lors de précédentes éditions. C'est à réfléchir quant aux modalités.

Il est proposé que les parents assurent l'ambiance musicale.

❖ **3/ Garderie: il est constaté beaucoup de cris de la part d'une personne assurant la surveillance, le climat n'est pas très serein pour les enfants, les règles semblent très strictes.**

La municipalité reverra l'agent communal pour évoquer ces remarques.

❖ **4/ Garderie: est-il possible que les enfants aient accès à une pièce calme pour faire leurs devoirs à la garderie?**

La municipalité répond que cela n'est pas possible pour des problèmes de locaux (trop exigu) et pour des raisons financières, puisque cela nécessiterait une personne supplémentaire pour la surveillance.

La municipalité précise que le nombre d'enfants fréquentant la garderie est en hausse le matin. Les horaires de Line SMEYERS ont donc été modifiés pour y répondre (arrivée à 8h).

❖ **5/ Cantine: le contexte du repas est très bruyant et il y a beaucoup d'agitation des enfants, des problèmes de discipline et des problèmes relationnels entre les enfants après le repas.**

Environ 70/80 enfants fréquentent régulièrement la cantine. Pour les parents, le nombre d'adultes encadrant le repas semble insuffisant, mais la municipalité explique ne pas avoir les moyens d'embaucher une personne supplémentaire. Depuis le 3 novembre 2016, Line SMEYERS intervient en renfort à partir de 13 h pour la surveillance après le repas et l'accompagnement sur le trajet du retour aux écoles.

La municipalité informe que déjà 5 avertissements ont été envoyés à des familles. Conformément au règlement intérieur de la cantine, si les problèmes de discipline perduraient, des exclusions seront envisagées.

Le temps de repas reste problématique. Aucune solution n'est proposé ce jour.

Les représentants des parents d'élèves proposent une réunion de concertation avec la municipalité pour réfléchir à des solutions concrètes. Un courrier dans ce sens sera adressé à Monsieur le Maire.

Fin de séance : 20h15